



## Dossier de surendettement

-----  
Par MM64

Bonjour

Un dossier de surendettement lié à des crédits à la consommation détournés pour une addiction aux jeux et ayant généré une dette abyssale a-t-il des chances d'être accepté?

Je suis surpris que les organismes de crédit à la consommation ne vérifient la solvabilité du demandeur et ainsi accepte pléthore de prêts en parallèle.

Cette situation touche quelqu'un de proche.

merci

-----  
Par isernon

bonjour,

Quand vous demandez un crédit à la consommation, la banque doit examiner votre situation pour savoir si vous avez les moyens de rembourser les échéances.

La banque a aussi l'obligation de vous informer, avant la signature du contrat, des caractéristiques du crédit et des risques liés à un défaut de remboursement.

source :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2440]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2440[ur]

salutations

-----  
Par TUT03

Bonjour

si les crédits ont été accordés et que les échéances ne sont pas honorées, peu importe à la BDF l'usage qui a été fait de cet argent

la Banque de France va s'intéresser aux possibilités de remboursement de la personne et à son patrimoine